

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P2. Maïs  
P6. Betteraves

### A RETENIR

#### Maïs

- Stade 7 à 15 feuilles.
- Les températures actuelles sont favorables à la croissance des maïs sur les situations avec une bonne qualité d'implantation et de bonnes réserves hydriques.
- Pas de risque **puçerons** à ce jour.
- **Pyrale** : fin des poses des trichogrammes cette semaine.

Le pic de vol est proche et devrait être atteint dans les premiers jours de juillet.

Liens cliquables pour aller directement sur la partie souhaitée

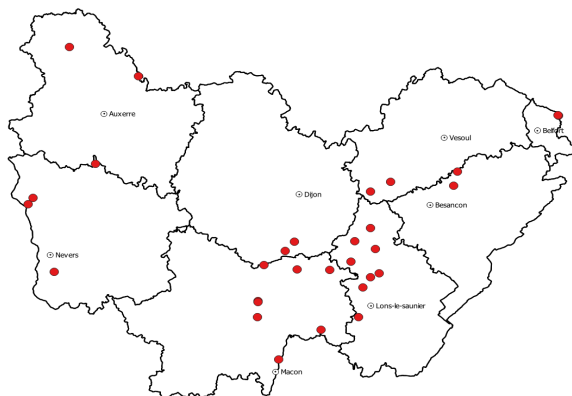


Retrouvez toutes les fiches Biodiversité & Santé des agro-systèmes sur : <https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/>



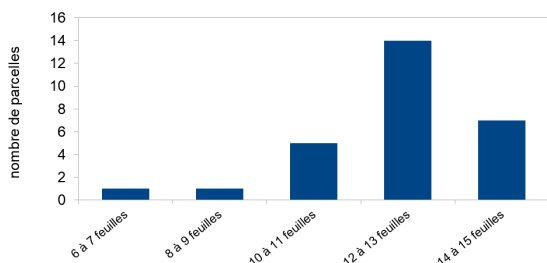
## MAÏS RESEAU 2022-2023

Au 27 juin, le réseau d'observation est constitué de 30 parcelles : 7 en Saône-et-Loire, 8 dans le Jura, 2 en Haute-Saône, 4 dans la Nièvre, 2 dans l'Yonne, 3 en Côte d'or et 2 dans le Doubs et 2 dans le territoire de Belfort.



Localisation des parcelles observées le 26 et 27 juin 2023

Stades du maïs le 27 juin 2023



Les semis de la première quinzaine d'avril atteignent le stade 14 à 15 feuilles avec une taille dépassant 1,20 mètres.

### Ravageurs

#### Pucerons :

Les pucerons sont présents dans 37 % des parcelles (exclusivement des *Sitobion avenae*), mais à des niveaux faibles : moins de 50 pucerons/plantes au maximum mais le plus souvent moins de 10 pucerons/plantes : très loin du seuil de nuisibilité estimé à 500 pucerons/plante (*Sitobion avenae*) jusqu'au stade 10 feuilles. Les auxiliaires sont toujours très présents et actifs. Aucun risque à ce jour.



**Rappel de la nuisibilité des pucerons sur le maïs (variable selon les espèces)**

RAVAGEURS	PERIODE DE SENSIBILITE	SEUIL INDICATIF DE NUISIBILITE
<b>Pucerons Metopolophium</b>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
<b>Pucerons Sitobion</b>	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
<b>Pucerons Rhopalosiphum</b>	Début juillet / début août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

**Identifier les différents pucerons présents sur maïs*****METOPLOPHIUM DIRHODUM*  
(PUCERONS VERTS )**

**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

***SITOBION AVENAE***

**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

***RHOPALOSIPHUM PADI***

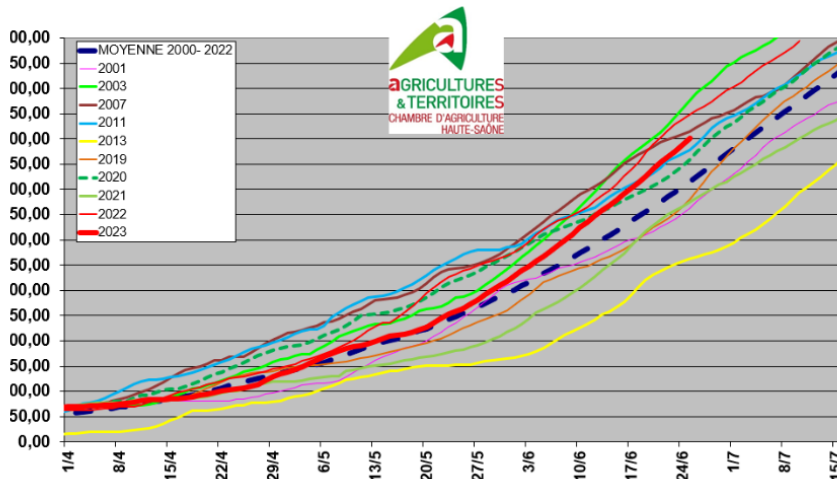
**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

**Pyrale : assez faibles captures de papillons sur toute la région**

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

L'année 2023 se situe largement au-dessus de la moyenne des 20 dernières années grâce aux températures très élevées que nous connaissons depuis début juin.

Somme des températures base 10 (données Météo France)  
Station TAVAUX - Modèle PYRABAC



Piège pyrales – photos CA71

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées				
		30 mai 2023	6 juin 2023	13 juin 2023	20 juin 2023	27 juin 2023
Corpeau	Côte d'or	-	0	0	1	0
Ruffey les Beauce	Côte d'or	-	0	0	11	19
Argilly	Côte d'or	-	0	0	1	1
Ollans	Doubs	-	-	-	0	0
Pouligney-Lusans	Doubs	-	-	-	0	0
Gevry	Jura	-	0	0	0	0
Asnans-	Jura	-	0	0	5	0
Vincelles	Jura	-	0	0	2	1
Sellières	Jura	-	0	0	1	1
Vincent	Jura	-	0	0	2	0
Belmont	Jura	-	-	0	1	0
Brainans	Jura	-	-	0	1	0
Rochefort sur Nenon	Jura	-	0	0	0	0
St Quentin sur	Nièvre	-	-	0	7	17
Surgy	Nièvre	-	-	0	2	0
Bona	Nièvre	-	-	-	0	-
Pouilly sur loire	Nièvre	-	-	0	2	0
Choye	Haute-Saône	-	0	0	2	0
Chevigney	Haute-Saône	-	0	0	0	0
Champignelles	Yonne	0	-	0	-	-
Soumaintrain	Yonne	-	-	1	0	0
Maillot	Yonne	-	-	-	-	0
Perreux	Yonne	-	-	-	3	-
St Martin-belle-	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0
Baudrières	Saône-et-Loire	-	-	0	-	0
Buxy	Saône-et-Loire	0	0	0	0	2
Simard	Saône-et-Loire	-	0	0	0	-
Pierre de Bresse	Saône-et-Loire	0	-	0	0	3
Simard	Saône-et-Loire	-	4	-	-	-
Thurey	Saône-et-Loire	-	0	0	0	-
Santilly	Saône-et-Loire	-	-	-	2	1
Verdun sur le	Saône-et-Loire	0	0	0	2	0
Montpont	Saône-et-Loire	1	1	2	2	8
St Usage	Saône-et-Loire	11	0	-	30	-

Sur les 26 pièges à phéromones mis en place et relevés dans la région, des captures de papillons sont observés sur 35 % des sites.

Le nombre d'individus piégés se limite à 1 à 2 papillons par piège sauf à Ruffey-lès-Beauce (19 captures) et St Quentin-sur-Nohain (17 captures sur le seul piège lumineux).

Le début de vol des papillons plurivoltins est engagé depuis 2 semaines partout dans la région mais les captures sont toujours assez faibles.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales débute à partir de 500°C jours depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C). Ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700°C base 10 sont atteints correspondant au pic de pontes.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines débute à 330 °C alors que celui de la race monovoltine débute à 500 °C base 10.

Les femelles sont aptes à pondre 2 à 3 jours après leur sortie. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Des pontes fraîches sont observées à des niveaux faibles sur quelques sites : en Haute-Saône à Cugney (2% des plantes) et dans le Jura à Sellières (4% des plantes).



Dégâts de pyrales : trous et traces de sciure, photos CA70



Pontes et larves baladeuses de pyrale, photos CA39

Les stratégies de protections visent soit les œufs (avec les trichogrammes), soit les larves au stade baladeur (avec les autres moyens de lutte).

#### Les poses des trichogrammes

Les derniers lâchers de trichogrammes seront réalisés cette semaine.

#### Stratégie de protection contre les larves : priorité aux solutions de biocontrôle

Le risque semble plutôt faible cette année. Le vol a eu du mal à démarrer et il n'y avait quasiment pas de larves de pyrales dans les maïs à l'automne 2022. La lutte doit se limiter aux parcelles à risques. (Attaques les années précédentes et observations dans la semaine de pieds avec présence de trous ou sciure sur les feuilles sur plus de 10 % des pieds)

**Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes**, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante.

Le maximum de larves à ce stade coïncide généralement avec le pic de vol des adultes observés.

Ce pic devrait être atteint dans les premiers jours de juillet.



Avec les fortes températures observées, il n'y a pas de grandes différences de précocité entre les différents secteurs de production du maïs grain de la région.

**Le risque sera potentiellement élevé à partir du 1<sup>er</sup> juillet sur les situations à risque.**

**Chrysomèles** : les pièges vont être mis en place cette semaine et la semaine prochaine.

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs (35 parcelles) est en train d'être mis en place.



*Chrysomèle du maïs (adulte)*  
Photo CA71



*Piège à chrysomèle du maïs*  
Photo CA71

### **Autres ravageurs**

La présence de cicadelles est signalée à Corpeau (21), sans risque de nuisibilité.



## **BETTERAVES RESEAU 2022-2023**

Consultez les BSV Betteraves sur le lien suivant : <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-betteraves/>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXERIAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.